Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1969)
Heft: 117

Artikel: A propos du sucre
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1028404

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

(Suite de la page 1)

Crise au Pdt

Mais quand la fidélité intégrale à Moscou cessa, l'électoralisme apparut d'autant plus nu. Et le point de rupture fut atteint dans le POP vaudois lorsque quelques responsables qui en connaissaient les problèmes de l'intérieur (faiblesse idéologique, vieillissement, etc. ...) furent sensibles au langage des jeunes intellectuels trotskysants dont quelques-uns étaient membres du parti d'ailleurs.

Une nouvelle famille

La querelle n'est pas mesquine. Une nouvelle famille, dans la gauche, se constitue ; et à l'échelle locale se vit un phénomène qui est international.

Références

Pour l'information de nos lecteurs, nous donnons une chronologie. Il va de soi qu'une discussion plus approfondie devra être entreprise à partir des documents nombreux publiés à cette occasion.

5 juillet : Document interne du POP vaudois, signé Petit, Muret, Décosterd, qui dénonce sans donner de noms, mais en termes particulièrement violents, une fraction d'obédience trotzkyste.

7 juillet : Lettre de la tendance de gauche aux membres du POP. Sans signature.

8 juillet : Le Comité directeur du POP suspend
12 juillet : Pierre Rieben de ses fonctions de ré-
16 juillet : dacteur à la Voix ouvrière et de secrétaire-adjoint du POP. Il suspend quatre autres militants de leur qualité de membre du parti.

23 juillet : Lettre de Pierre Rieben aux membres du POP.

22 août : Lettre de la tendance de gauche aux camarade genevois du PST signée Heimberg, Jeanine Lavanchy, Pavillon, Rieben, Uldry.

La tendance de gauche publie une série de plateformes sur les sujets suivants. « Le Parti suisse du Travail face au PSS », « Le rassemblement populaire : une solution ? », « Le Parti suisse du Travail et les travailleurs étrangers », « Le Parti suisse du Travail face aux syndicats », « Le Parti suisse du Travail et l'intervention en Tchécoslovaquie ».

Rappel: initiative contre l'exportation d'armes

Les cueillettes de signatures ne vont pas manquer en cette année 1969. On sait que le Parti socialiste annonce le lancement de deux initiatives (assurance-maladie gros risques, et révision de l'A.V.S.) Avant que ne viennent les chevauchements, il importe de recueillir les signatures pour l'initiative contre l'exportation d'armes, qui pose le problème fondamental du style de notre politique étrangère.
D.P. pourvoira en listes qui le lui demandera. (Case 142, Chauderon, Lausanne).

A propos du sucre

Nous avons reçu la lettre suivante :

« Monsieur le rédacteur,

» Je lis souvent votre journal que j'apprécie beaucoup. Mais dans le numéro 116, je n'ai pas compris l'article sur l'arrêté sur le sucre. Cet article se prononce contre le référendum Migros en faisant appel à la solidarité vis-à-vis du Tiers-Monde.
» Mais, alors que les pays du Tiers-Monde ne peuvent déjà plus vendre leurs matières premières à un prix décent, alors que les pays betteraviers ont, eux aussi, comme vous le dites, des surplus, n'est-ce pas le contraire de la solidarité que de développer encore notre production sucrière ?
» Vous affirmez que c'est de l'égoïsme de vouloir consommer au prix le plus bas; mais si nous avons à payer ces quelques centimes de plus par kilo, leur produit n'ira pas au Tiers-Monde, mais au contraire à des raffineries destinées à concurrencer ces pays et à faire encore baisser le prix de leur sucre. Ne faudrait-il donc pas, dans cette optique, diminuer notre production de sucre pour la remplacer par d'autres produits ? J.-P. L. »

Il faut en guise de réponse rappeler un fait essentiel. L'agriculture suisse ne couvre que le 60 % de nos besoins alimentaires. La Suisse n'est donc pas un Etat à production agricole excédentaire, recourant au dumping pour écouler ses surplus à des prix de liquidation. Seul le lait a posé des problèmes de surproduction.
En ce qui concerne le sucre, la production indigène ne couvre que le 20 % des besoins nationaux. Elle est de surcroît indispensable à un équilibre des cultures indigènes. Dès lors, on ne peut parler de concurrence faite aux pays du Tiers-Monde.
D'autre part, en vendant le sucre à un prix qui ne soit pas dépendant entièrement d'un prix mondial dont le cours est malsain, la Suisse aurait un intérêt objectif, c'est-à-dire rien à perdre, à voir le prix de gros de cette denrée stabilisé.
En ce qui concerne les prix mondiaux, il est bon de ne pas perdre de vue une donnée essentielle.
L'indice des matières premières, calculé par la Société de Banque Suisse, était le suivant en juin 1969. La base de 100 se réfère aux prix de 1949.

Produits agricoles et denrées coloniales	99,9
Textiles	144,7
Métaux	175,7

Les prix de 1969 n'ont pas encore rejoint, dans ce domaine des denrées coloniales, ceux de 1949.
C'est l'ensemble de ces problèmes qui doivent être évoqués. Qu'ils soient passés sous silence, qu'on fasse appel à un pur égoïsme des consommateurs dans le style Migros n'est pas admissible.
L'absence de tenue idéologique de la gauche sur cette question, où la démagogie est facile, demandait une réaction; d'où notre « non » à ce style de referendum de porte-monnaie-œillère.

Sur le même sujet un autre lecteur nous fait part de ses remarques.

« Vives félicitations pour votre article : « Migros, fer de lance... » Il était bon que vous tentiez de mettre des bornes à l'égoïsme de la Migros. Et d'autant plus que, pour les pays sous-développés, c'est sur le terrain du prix de base des matières premières que la partie est engagée et qu'elle sera gagnée ou perdue. A côté, l'aide technique, c'est du folklore !
» Je ne crois guère à des accords de longue durée englobant une seule matière première, accords dont le type est l'accord sur le sucre. L'égoïsme des nations riches ne peut pas encore avaler un si gros poisson.
» Il faudrait des accords moins ambitieux, mais portant sur un choix judicieux de matières premières moins « politiques » que le sucre, mais toutes importantes pour le renflouement des caisses des pays producteurs du Tiers-Monde.
» Un tel accord devrait être de courte durée (un an) susceptible d'être reconduit. Les pays producteurs continueraient à toucher le prix actuel du marché mondial, mais les pays acheteurs consentiraient à payer une surtaxe qui serait versée au programme de développement des Nations Unies ou à la Banque mondiale. Les intérêts des consommateurs des pays développés devraient être équitablement défendus.
» La Suisse serait qualifiée pour proposer un tel programme.
» Il faut en tout cas bien marquer que la politique de la Migros — défense à tous crins de la société de consommation — aboutit à une impasse et à l'absurde sur le plan de la politique extérieure. »

G.

Jean Pache et son présentateur

Aux Editions de l'Aire Jean Pache publie quelques poèmes : « Repères ». Ils sont d'une écriture serrée, mais moins heurtée, syncopée, brisée que dans son précédent recueil, où par peur de l'expression commune, il brisait sa phrase pour trouver l'inédit, mais les bris n'y brillaient souvent que de l'éclat des mots communs de la poésie, isolés.
Aujourd'hui Pache accepte, un peu, la phrase et son lyrisme et si elle demeure heurtée, c'est pas une sorte de pudeur pour parler du désir et de l'amour physique.
Nous avons donc aimé que le traditionnel vocabulaire poétique (et romand) : l'eau, l'arbre, la fougère, le tourbillon d'abeilles, soit chargé d'un sens nouveau, sensuel. Le soleil au creux des fougères, c'est là, certes, une symbolique traditionnelle, presque populaire; mais Jean Pache l'anime; et quel plaisir de voir ces éléments de nature, si souvent séraphisés par nos poètes, être ici, malgré une certaine préciosité dont on regrette la persistance, désangélisés pour évoquer l'amour de la femme.
Pourquoi faut-il dès lors que les textes soient présentés, dans une prière d'insérer adressée à la presse, dans un style où se retrouvent tous les poncifs de la poésie romande. Il y a des mots qu'on ne peut plus entendre ! Voilà cinquante ans qu'on pose avec ces formules prétentieuses : « quête brûlante », « médiatrice », « chair ». Qu'on tourne ce disque !
Ecoutez plutôt
« Dans « Repères » on retrouve, mais à un plus haut degré de tension et de maîtrise que dans les livres précédents, une quête brûlante guettant les mêmes signes en des instants extrêmes, un appel et une frénésie vers « toi », vers « elle », qui est à la fois une femme, la Femme et la Poésie, médiatrice fulgurante de l'intérieur vers l'extérieur, par qui le monde existe la durée d'un instant, d'une étreinte ou d'un désir physique, dans la mort du moi clos. Poésie de la chair, ou plutôt sollicitation de la chair pour lui faire rendre enfin « toutes les saisons sans pudeur », la totalité dévoilée et l'unité secrète; effort de la parole pour retrouver le savoir immédiat des sens; mais violence douloureuse, qui se sait condamnée, maudit l'attente désertique et dénonce son projet même (comment donc « ordonner ta peau » par la « parole mensongère » ?... « Images par lambeaux »). Tel apparaît ici le monde poétique de Jean Pache, lumineux et dense, où s'affirme une hardiesse heureuse, une vérité de l'amour et du cri. »
Ah! si la critique romande à son tour renouvelait son langage. Abolissez les quêtes !

A. G.

Il faut être nature

L'hôpital d'Orbe dont le statut est celui d'une fondation reçoit de la part des particuliers et des entreprises locales des dons qui permettent d'améliorer les résultats du compte d'exploitation.
La liste des donateurs est publiée. C'est un stimulant; la comparaison charitable est du moins permise pour les sociétés, installées sur place.
Voici les entreprises urbigènes :

Usine de l'Orbe	Fr. 2500.—
Moulins Rod	Fr. 2000.—
Paillard	Fr. 2000.—
Mme L. Fertig [1]	Fr. 1000.—
Société des Produits Nestlé **(en nature [2])**	Fr. 900.—

[1] de la Brasserie d'Orbe
[2] souligné par nous.